

Juillet 2012

# Le petit Frazéen

n° 10

B  
u  
l  
l  
e  
t  
i  
n  
  
M  
u  
n  
i  
c  
i  
p  
a  
l



*Le petit frazéen, la petite frazéenne et les autres !*

*Que ce numéro de notre bulletin municipal, que nous avons baptisé « Le Petit Frazéen » en raison de notre attachement collectif à préparer l'avenir de nos enfants, me donne l'occasion de saluer les bébés du village. Ils étaient 5 en 2008, 3 en 2009, puis 10 en 2010 et 3 en 2011. Le cru 2012 est à nouveau exceptionnel : les bébés de l'année sont déjà au nombre de 8 (voir la rubrique « état civil » en dernière page), et on attend encore au moins une naissance prévue cet été, sans compter ceux dont on ne soupçonne qu'à peine l'arrivée !*

*Félicitons à nouveau les heureux parents et réjouissons-nous de cette vitalité bienvenue dans notre village.*

*Permettez-moi de saluer plus particulièrement l'arrivée de l'un d'entre eux, une petite fille prénommée Léonie et née dimanche 27 mai : elle est la fille d'Isabelle Lavie, conseillère municipale et co-rédactrice du « Petit Frazéen ».*

*Bienvenue à Léonie et à tous les autres bébés de l'année, que nous espérons accueillir lors de la prochaine cérémonie des vœux pour que chacun les connaisse.*

*Peut-être que parmi tous ces enfants et leurs frères et sœurs aînés se trouvent ceux qui un jour prendront soin de notre village, et de nous !*

*Brigitte Pistre*

## Les travaux réalisés ou en cours

### ➤ Avec un relais-poste : la Gourmandine élargit sa palette de services

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, les Frazéens peuvent éviter d'aller à Brou pour leurs opérations postales les plus usuelles, comme l'envoi ou la récupération des recommandés, l'achat de timbres ou d'enveloppes pré-affranchies, l'expédition de colis, ...

C'est à la Gourmandine que la Poste a installé ce « relais-poste ». Il permet ces opérations courantes, dans les locaux de l'épicerie qui accueille déjà le dépôt de pain de la boulangerie Guesdon.

Ce partenariat, qui a donné lieu à la signature d'une convention entre la Poste, les commerçants et la municipalité, est conduit par la volonté de maintenir un service de proximité aux habitants des communes rurales.



Rappelons que vous pouvez trouver à la Gourmandine, tous les jours sauf le mercredi, les produits et services suivants :

- petite épicerie courante, y compris des produits locaux : œufs et rillettes de poule de La Croix-du-Perche, fromages de chèvre de Fréigny, jus de pommes et cidre des Corvées-les-Yys
- pains et viennoiseries\*
- pâtisseries\* (sur commande)
- journaux : l'Echo Républicain et l'Echo de Brou
- cartes postales de Frazé
- relais poste : timbres, colis, recommandés, retrait d'argent (sous condition : se renseigner sur place auprès de Madame Varis)
- il est également possible pour les titulaires d'une carte bancaire « Crédit Agricole » de bénéficier du service « point vert » pour retirer un peu d'argent liquide.

\* en provenance de la boulangerie GUESDON à Brou

Le bar-restaurant est ouvert tous les midis (sauf le mercredi) et les vendredis et samedis soirs. N'oubliez pas également le service-traiteur qui peut vous proposer un repas complet pour un, pour deux, et même jusqu'à 150 personnes (sur devis).

Enfin, pour accueillir famille et amis, 5 chambres d'hôtes sont à votre disposition. Mais attention : il est recommandé de réserver bien à l'avance !

Contact : 02.37.29.06.20

### **Un autre artisan de bouche exerce sur Frazé :**

**La charcuterie du Champ de Mars** propose le vendredi après-midi et le samedi toute la journée sa gamme complète d'excellents produits fabriqués maison : rillettes, saucisses et saucissons, grillades, terrines, jambons et jambonneaux, côtes et carrés, ...

La boutique se situe sur la route de La Leu.

Contact : 02.37.29.51.80

### ➤ Pont de l'autoroute : des travaux en concertation avec la municipalité pour une perturbation minimisée

Contactée en décembre 2011 par les sociétés Cofiroute / Vinci - Morses, la Municipalité apprend que les trottoirs du pont qui surplombe l'autoroute A 11 à la hauteur de la ferme de l'Ecossay, sur la RD 15, vont faire l'objet d'une réfection.

Une fermeture complète de la départementale, avec mise en place d'une déviation, est alors envisagée pour une durée de 8 semaines minimum.

Or cet axe très fréquenté permet aux habitants du canton du Perche Thironnais et notamment de Frazé l'accès vers Brou, un de leurs bassins de vie.

La perspective d'une fermeture si longue entraînant des retombées conséquentes sur l'activité économique locale et sur le confort de vie des habitants, la municipalité a demandé à Cofiroute de prendre des mesures pour envisager une solution alternative.

Après quelques semaines de réflexion, l'équipe de Cofiroute / Vinci est revenue avec une proposition qui a permis d'alléger sensiblement les perturbations : suite à l'installation du chantier début mars, c'est finalement une circulation alternée qui a été mise en place une semaine sur deux, la fermeture avec déviation n'étant effective que la moitié du temps.

La perturbation a ainsi été limitée même si les travaux ont duré plus longtemps que prévu en raison des intempéries, la neige ayant été au rendez-vous !



### ➤ Voirie et ponts : cette année, des travaux concentrés sur le bourg

Comme chaque année, Frazé a demandé à bénéficier de l'appel d'offres groupé avec les communes du Perche Thironnais pour la réalisation des travaux de voirie. La société « STAR » a remporté le marché pour un montant total sur le canton de 156 584,90 € HT, dont 13 277 € HT pour Frazé : c'est la résidence des Châteliers, de la rue jusqu'au parking, qui va avoir droit à son « coup de jeune ». Les travaux débuteront en septembre.



Les 2 ponts de la rue du 19 Mars 1962 sont ou seront également en travaux :

- celui de la Foussarde (photo ci-contre), en face de la station d'épuration, où les travaux de consolidation des murets et de réfection des enduits ont été diligentés et financés entièrement par le Conseil général ;
- le pont de la Cayenne, à côté du lavoir, est quant à lui trop endommagé pour être réparé. Il va donc être refait à neuf mais en conservant son caractère ancien, avec voûtes empierrées et parement de briques. Là aussi c'est le Conseil général qui interviendra. Le projet nécessitera la fermeture de la route. Ces travaux sont prévus à partir de mi-septembre.



Enfin, l'enrobé sur le parking de la rue du 19 mars (photo ci-contre) a été posé par l'entreprise FILLETTE qui en avait déjà élargi l'accès l'année dernière. Un marquage au sol des places de stationnement sera prochainement effectué.

### ➤ Sécurisation du bourg : les aménagements programmés cet automne

Elaboré en collaboration avec les services du Conseil général, le plan de sécurisation du centre-bourg a été présenté lors du Conseil municipal du 02/12/2011.

Il se compose de plusieurs aménagements :

- mise en place de **2 plateaux surélevés** pour ralentir les véhicules arrivant par les deux entrées principales du bourg : l'un avant le château en venant de Chassant ou de La Croix-du-Perche, et l'autre entre les résidences des Acacias et des Tilleuls pour les véhicules venant de Brou. Ces plateaux ralentiront aussi la vitesse des véhicules en sortie du village.

- place Saint-Pierre : **rétrécissement de la chaussée** en venant de Luigny, avec modification du « stop » et marquage de **2 places de stationnement** devant la cabine téléphonique
- installation d'une **zone 30** aux abords de la place Saint-Pierre et dans les rues avoisinantes, avec aménagement de la circulation rue du 19 Mars 1962\*
- rétrécissement de la chaussée par le marquage au sol de **plusieurs places de stationnement** rue du 8 Mai 1945, avant ou après la place Saint-Pierre
- devant le château, amélioration de la **délimitation des espaces piétons et paysagers** par le bordurage des espaces verts, depuis l'entrée du château jusqu'aux douves.

\*rue du 19 Mars 1962 : une réflexion est en cours pour aménager un sens unique depuis le carrefour avec la rue du 8 Mai 1945 vers le pont de la Cayenne. Seuls les riverains seraient autorisés à circuler dans les deux sens sur cette portion de voirie. Outre les objectifs de sécurisation, cette disposition doit permettre de soulager les ponts qui subissent en pleine saison les allées et retours de véhicules lourdement chargés en direction du silo.

Ces aménagements, estimés à 22 409 € HT soit 26 802 € TTC, sont cofinancés à 50 % par deux subventions du Conseil général (7 014 € au titre des amendes de police et 1 219 € au titre du Fond départemental d'aide aux communes), et par une réserve parlementaire de 5 000 € attribuée par Monsieur le Sénateur Albéric de Montgolfier.

Le solde est à la charge de la commune.

Ces travaux seront réalisés en septembre 2012, après les Journées du Patrimoine, et dureront environ un mois.

### ➤ Aménagement et mise en beauté de la mairie

La mairie avait bien besoin d'un coup de fraîcheur à l'extérieur et d'un peu de chaleur à l'intérieur !

Nous allons donc profiter de l'été pour prolonger le réseau de chauffage central dans les deux bureaux qui en sont encore dépourvus et sont chauffés actuellement à l'électricité. Cela augmentera le confort de ceux qui y travaillent et permettra des économies sur la facture électrique. Les quelques fenêtres encore en simple vitrage vont aussi être changées, afin d'améliorer l'isolation du bâtiment.

Sont prévus aussi pour la rentrée, après les Journées du Patrimoine, des travaux de ravalement avec enduit à la chaux à pierres-vues sur toutes les façades. Les murets de soubassement seront aussi traités, ainsi que le mur conduisant à l'église. L'ensemble sera teinté par un sable dont la couleur s'approchera de l'enduit présent sur le porche voisin de l'église, en accord avec les services des Bâtiments de France. Et pour parfaire l'ensemble, les volets et la porte d'entrée seront repeints.

L'ensemble de ces travaux a fait l'objet de devis s'élevant à 41 412,04 € HT dont 5 000 € financés par la réserve parlementaire de Monsieur le Sénateur Gérard Cornu et par une aide du Conseil Général de 10 627 € dans le cadre du Fonds départemental d'aide aux communes. Le solde est autofinancé par la commune.

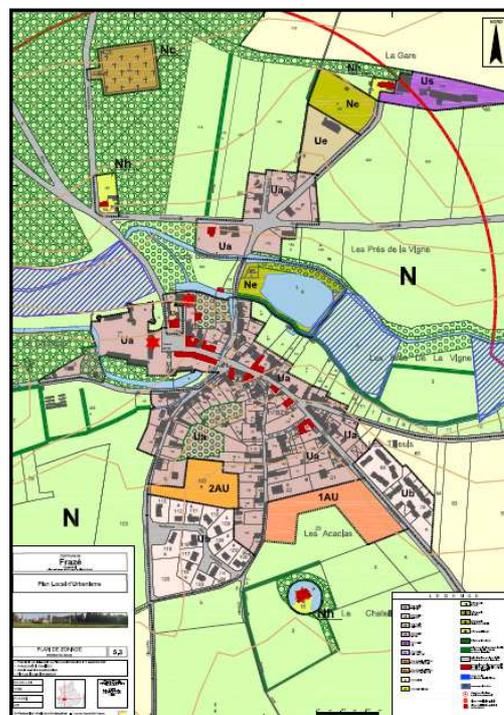
### ➤ Plan Local d'Urbanisme : où en est-on ?

La réalisation d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) est décidément une affaire qui demande du temps !

Notre document est finalisé, il a été « arrêté » officiellement (c'est-à-dire que nous en avons terminé la rédaction) lors de notre séance municipale du 13 avril dernier. Maintenant, il est aux mains des PPA (personnalités publiques associées) comme le Préfet, l'Architecte des Bâtiments de France, le Parc Naturel Régional du Perche, les chambres consulaires dont la Chambre d'Agriculture, le Conseil général, les communes voisines, la Communauté de communes qui doivent en prendre connaissance et l'agréer ou nous suggérer des modifications.

C'est seulement après cette étape obligatoire de validation par les services de l'Etat et autres personnes morales concernées que nous pourrons lancer l'enquête publique, qui permettra à chacun de s'exprimer auprès du commissaire enquêteur. Sauf nouveau changement dans la procédure, on peut espérer que cette enquête aura lieu en automne.

Ensuite, le PLU sera définitivement approuvé. Il sera applicable et nous serons donc une commune dotée d'un document d'urbanisme que chacun pourra consulter avant de construire, mais aussi avant de réaliser une clôture, de repeindre ses volets ou de monter un mur. Un règlement précise en effet toutes les modalités techniques et esthétiques qui régiront les agrandissements, constructions ou modifications apportées au bâti et à l'environnement sur l'ensemble du territoire de notre commune.



## Les principales décisions du Conseil municipal

Nous vous rappelons que les comptes-rendus sont consultables en intégralité à la mairie et sur le site Internet de Frazé.

### ➤ Le compte administratif (CA)

Il clôture l'exercice de l'année civile précédente. Il doit être concordant avec les chiffres de la trésorerie, qui gère les comptes de chaque commune.

Le compte administratif de Frazé pour l'année 2011 a été adopté par le Conseil municipal le 23 mars 2012. Il s'établit comme suit :

- Section de fonctionnement :  
Recettes : 692 141,38 €  
Dépenses : 302 577,02 € } Soit un **excédent de 389 564,36 €**
- Section investissement :  
Recettes : 271 719,60 €  
Dépenses : 387 969,94 € } Soit un **déficit de 116 250,34 €**

Sachant qu'il restait également 31 584 € de « restes à réaliser » (subventions attribuées à la commune mais encaissées en 2012) auxquels il faut rajouter l'excédent de clôture de 32 728,05 € du budget annexe « Logements locatifs », on obtient un excédent total de 337 626,07€, qui sera réinjecté dans l'exercice 2012 (389 564,36 + 31 584 + 32 728,05 – 116 250,34 = 337 626,07€).

Il en est ainsi pour les 4 budgets (budget communal, budget « service d'assainissement », budget « commerces / hébergement » et budget « logements locatifs » clôturé cette année) qui sont tous arrêtés fin 2011 avant que la municipalité ne vote les budgets prévisionnels 2012.

Toutes les données sont consultables en mairie ou sur le site de la commune. Se référer à la délibération concernée.

### ➤ Le budget prévisionnel ou budget primitif (BP)

Rappelons que pour chaque BP (principal ou annexe), recettes et dépenses doivent s'équilibrer dans chaque section (fonctionnement et investissement).

Pour 2012, ont été votés :

- Le budget primitif communal :  
Section investissement : 309 416 € (en recettes et en dépenses)  
Section de fonctionnement : 704 951 € (en recettes et en dépenses)
- Le budget annexe « Service public d'assainissement » :  
Section investissement : 17 949 € (en recettes et en dépenses)  
Section de fonctionnement : 30 505 € (en recettes et en dépenses)
- Le budget annexe « Commerces et Hébergement » :  
Section investissement : 383 579 € (en recettes et en dépenses)  
Section de fonctionnement : 18 620 € (en recettes et en dépenses)
- Le budget annexe « Logements locatifs » : clôturé au 31/12/2011.



Rappelons que les recettes de fonctionnement des communes proviennent des impôts directs (fonciers et Taxe d'habitation), de dotations de l'état, des recettes liées à la location de la salle des fêtes, et de subventions spécifiques du Conseil général (par exemple pour le transport scolaire des élèves du primaire).

A ces recettes de fonctionnement, il convient d'ajouter les aides financières qui abondent le budget « Investissement » : subventions, fonds de péréquation, FCTVA, et qui ne sont versées qu'au vu de la réalisation de certains aménagements ou de certaines dépenses d'équipements.

### ➤ Taxes locales : les taux 2011 maintenus

Lors de sa séance du 23 mars dernier, le Conseil municipal a voté les taux d'imposition communaux pour l'année 2012. La municipalité a décidé à l'unanimité de maintenir ces taxes au même taux qu'en 2011, soit :

- Taxe d'habitation : 8,34 %
- Taxe foncière (bâti) : 12,46 %
- Taxe foncière (non bâti) : 28,04 %

### ➤ Les subventions

Lors de la réunion du Conseil municipal du 23 mars 2012, Mme le Maire a présenté les différentes demandes de subvention pour l'année.

Après délibération, le Conseil municipal a décidé d'allouer à chaque association frazéenne une subvention de 350 €, et d'aider différentes associations locales d'intérêt général en leur attribuant une subvention. L'ensemble de ces aides est récapitulé dans le tableau suivant :

Associations frazéennes	
Comité des Fêtes de Frazé	350 €
La Gaule Frazéenne (pêche)	350 €
Le Trait d'Union de Frazé	350 €
Amicale des anciens élèves de Frazé	350 €
Associations locales d'intérêt général	
Coopérative scolaire de Chassant (*)	560 €
ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)	300 €
APEA (Association des Parents d'Elèves et Amis) Frazé – Chassant - La Croix-du-Perche	150 €
Anciens combattants	100 €
Foyer IME Antoine Fauvet de Nogent-le-Rotrou	100 €
Maison Familiale et Rurale de Beaumont-les-Autels	100 €
Comice agricole	50 €
Familles Rurales de Thiron-Gardais	50 €
VMEH de Brou (visiteurs hospitaliers)	50 €
Prévention Routière	50 €

(\*) Le Conseil municipal décide d'allouer 20 € par enfant de Frazé scolarisé à l'école de Chassant pour le financement des jouets de Noël et des voyages scolaires, soit 28 élèves à 20 € = 560 €.

Enfin, lors de sa séance du 13/04/2012, Le Conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention supplémentaire de 500 € au Trait d'Union de Frazé pour cofinancer l'acquisition d'un filet de protection d'une valeur de 2000 €. Ce filet améliorera la sécurité des participants et visiteurs lors des séances de tir à l'arc sur le terrain de sport Gilbert Roger.

### ➤ La Petite Girouardière s'agrandit

Lors de sa séance du 26/03/2010, le Conseil municipal a décidé de vendre la parcelle sise La petite Girouardière en deux lots à bâtir d'une contenance d'environ 1400 m<sup>2</sup> chacun, pour un prix de 19 000 € par lot.

A ce jour, les deux lots sont vendus et les permis de construire délivrés. Une des maisons est actuellement en cours de construction, l'autre devrait suivre permettant ainsi d'accueillir sur la commune deux nouvelles familles à qui nous souhaitons la bienvenue.

Une 3<sup>ème</sup> parcelle communale est également disponible à la vente. Située en haut du village vers le Châtelier, et d'une superficie importante, elle est à vendre d'un seul tenant, après une division déjà réalisée pour permettre un accès direct à un fond de parcelle riverain.

*Pour plus de renseignements, s'adresser à la mairie.*

➤ **Assainissement collectif : un contrat à signer à partir de septembre 2012** (délibération du 13 avril 2012)



Les Frazéens qui vivent dans le bourg et qui peuvent bénéficier du tout-à-l'égout vont bientôt être sollicités individuellement par la Commune pour signer un règlement d'assainissement. Ce document contient les éléments d'informations à connaître concernant les droits et devoirs liés à l'évacuation dans les réseaux d'eaux usées. On y rappelle, entre autres, que certains rejets y sont interdits, comme les eaux de pluie ou les éléments susceptibles d'endommager la station d'épuration.

Cette signature se fera sur rendez-vous auprès de chaque propriétaire de locaux raccordés ou devant l'être : ce sera l'occasion d'établir, au cas par cas, un état des lieux du raccordement avec conseil et préconisation en cas de mauvais branchement ou de système défectueux. Cette mesure est impérative, conformément au Code de la Santé Publique.

Nous remercions les Frazéens concernés de réserver le meilleur accueil aux agents qui se présenteront pour cette signature.

*Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à vous adresser à la mairie (02.37.29.50.52).*

## Les nouvelles du CCAS

Comme le veut désormais la tradition, le banquet des aînés s'est déroulé le 8 mai à l'issue de la cérémonie habituelle de commémoration de l'armistice.

Toujours dans la bonne humeur, ce moment de convivialité a réuni les plus anciens et leurs invités autour d'un repas préparé par notre hôtesse, restauratrice à la Gourmandine – Béatrice - et chacun a pu apprécier les mets savoureux qu'elle nous avait concoctés.

Bien entendu, comme d'habitude tout cela s'est dégusté sur des tables décorées avec tout le savoir-faire de Jeanine et Mireille et où trônait le menu agrémenté d'une nouvelle photo d'art d'Isabelle alors sollicitée dans l'attente imminente d'un heureux événement (réalisé depuis et de belle manière...).

Nous ne pouvons à ce stade que remercier l'ensemble des membres du CCAS qui ont participé à la réussite de cette agréable manifestation.

Comme il se doit, nous avons également honoré les membres de l'assemblée présents des deux sexes répondant aux critères de nouveaux invités ainsi que les plus anciens à l'aide d'un discours adapté à chacune des situations des heureux élus.

A l'issue de cette conviviale réunion, chacun des 70 participants s'est promis de se retrouver lors de la prochaine organisée à leur attention.

## Evénements communaux et associatifs du premier semestre 2012

➤ **Fête des voisins : les hameaux passent à table !**

Initiée l'an dernier pour la première fois par la municipalité de Frazé, la fête des voisins a pris de l'ampleur cette année. Outre le pique-nique partagé par une quarantaine de personnes le 1<sup>er</sup> juin sur la place du Château, les habitants de plusieurs hameaux se sont eux aussi rassemblés autour de grandes tablées. Ce fut par exemple le cas aux Châteliers (photos ci-dessous) ou encore au Boulay. Partout, les maîtres mots étaient les mêmes : simplicité et convivialité. Sur la place s'est ajoutée une touche musicale, avec une soirée rythmée au son du djembé.



## ➤ GIC des 3 Rivières : des variations de populations

Comme à l'accoutumée, le premier samedi de mars était synonyme de comptage pour les chasseurs du Groupement d'intérêt cynégétique des Trois Rivières. Ils se sont retrouvés le 3 mars à l'occasion du comptage de printemps. Tout au long de la matinée, ils ont parcouru 650 ha sur Frazé et ses environs afin d'y recenser les lièvres et les couples de perdreaux.

Les chasseurs se sont à nouveau réunis le 13 avril pour compter les coqs faisans chanteurs.

Le bilan est variable selon les espèces, avec des populations de perdreaux et de lièvres en baisse, et de faisans en nette augmentation. Voici l'évolution des résultats sur les 6 dernières années :

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>perdrix</b> (en couples aux 100 ha)	9,40	9,53	5,95	4,54	7,83	6,96
<b>lièvres</b> (en individus aux 100 ha)	24,40	25,95	27,70	32,50	33,1	22,6
<b>faisans</b> (nombre de coqs chanteurs)	167	233	209	253	302	373



©Mairie de Frazé / J. Lavie

## ➤ Trait d'Union de Frazé : un archer sur le podium national



©Trait d'Union de Frazé

### ▪ Tir à l'arc :

4 licenciés de tir à l'arc du Trait d'Union de Frazé se sont qualifiés cette année pour les nationaux, qui ont eu lieu à Blois le week-end du 27 mai. Parmi eux, Maryline Sevestre était particulièrement émue et ravie, puisqu'elle a décroché la 3<sup>ème</sup> place, offrant ainsi un premier podium national aux archers d'Eure-et-Loir.

### Archers qualifiés et résultats :

catégorie dames : Maryline Sevestre et Gaëlle Androuard terminent respectivement 3<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup>

catégorie messieurs : Franck Duchon termine 32<sup>ème</sup>

catégorie jeunes filles : Laura-Lou Sevestre termine 4<sup>ème</sup>

### ▪ Tennis de table :

18 Frazéens ont fait le déplacement à Méricourt (62) le week-end du 1<sup>er</sup> mai à l'occasion des championnats nationaux de tennis de table.

8 pongistes du Trait d'Union de Frazé avaient en effet décroché leur passeport pour ces rencontres sportives.

### Equipes qualifiées en coupes nationales :

dames : Véronique Lesieur et Nathalie Bouillon – 4<sup>ème</sup> place (photo ci-contre)

jeunes : Léa Trécul, Quentin Bouillon et Nicolas Jubert

messieurs : Pascal Meunier, Bastien Courtois et Ludovic Bouilly

### Pongistes qualifiés en individuel :

dames : Nathalie Bouillon - 6<sup>ème</sup>

jeune fille : Léa Trécul - 8<sup>ème</sup>

messieurs : Pascal Meunier - 9<sup>ème</sup>

La région Centre a terminé 3<sup>ème</sup> sur 14 régions (photo ci-contre : Gérard Trécul sur le podium du classement des régions en tant qu'encadrant des joueurs de la région Centre).

Les horaires d'entraînements de tir à l'arc et de tennis de table sont les suivants :

- tir à l'arc : entraînements jusqu'à fin septembre (sauf août) le vendredi de 18h à 20h, sur le terrain de sport Gilbert Roger (derrière la salle des fêtes)
- tennis de table : reprise fin septembre à la salle des fêtes, le mardi de 18h à 19h pour les jeunes et de 19h à 20h pour les adultes ; le vendredi de 20h30 à 22h pour les adultes.



©Trait d'Union de Frazé



©Trait d'Union de Frazé

➤ Retour en images sur les événements récents



**22 avril** – méchoui de l'Amicale des Anciens Elèves de Frazé



**8 mai** – remise de médaille et du diplôme d'honneur de porte-drapeau à Yves Baribeaud



**13 mai** – vide-greniers du Comité des Fêtes



**9 juin** – concert à l'église (Parc Naturel Régional du Perche)



**22 juin** – Fête de la Musique, animée au djembé par des Frazéens (au premier plan)

## Agenda 2012 de Frazé

MOIS	DATES	EVENEMENTS	ORGANISATEUR (S)
JUILLET	samedi 7 et dimanche 8 vendredi 13 et samedi 14	100 km du Perche Fête nationale	Trait d'Union (accueil sur Frazé) Municipalité / Associations
SEPTEMBRE	samedi 15 et dimanche 16	<b>Journées du Patrimoine :</b> animations dans le village et au château	Associations de Frazé / Château / Municipalité
OCTOBRE	samedi 27 à 20h	Loto	Amicale des anciens élèves
NOVEMBRE	dimanche 11	Commémoration de l'Armistice	Municipalité
DECEMBRE	samedi 1 <sup>er</sup> après-midi samedi 15 après-midi	Colis des aînés Noël des enfants	CCAS Comité des fêtes

En fonction des circonstances, les horaires peuvent être appelés à subir une modification. **Veuillez consulter quelques jours à l'avance l'affichage devant la mairie.**

Nous vous invitons également à **consulter régulièrement le site internet de la commune** ([www.mairie-fraze.fr](http://www.mairie-fraze.fr)) afin de vous tenir informé des événements à venir, des dates et modalités d'inscription pour les différents repas, etc.

### ➤ La Fête du Patrimoine : notre 4<sup>ème</sup> édition

Le comité d'organisation de la manifestation « FRAZÉ S'AFFICHE », composé des propriétaires du Château, du Conseil municipal et de l'ensemble des responsables des associations frazéennes met en place la 4<sup>ème</sup> édition de la Fête du Patrimoine.

Cette fête, organisée à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, a pour thème national cette année « Le Patrimoine Caché ». Elle se déroulera le week-end des 15 et 16 septembre prochains.

A Frazé, l'accent sera mis sur le patrimoine afin de se recentrer sur l'esprit fondateur de ces journées. La programmation de cette grande manifestation communale est en cours de finalisation. Elle débutera le samedi 15 septembre à 14h pour s'achever le dimanche 16 septembre à 19h.



© Mairie de Frazé / I. Lavie

Le traditionnel dîner au Château, avec au menu notre délicieux cochon grillé préparé par Gérard Surcin (photo ci-contre), sera donné le samedi à 20h en compagnie d'invités d'honneur : notre nouveau Préfet, notre Sous-Préfète, notre Député et d'autres personnalités qui apprécient ce grand moment de convivialité dans notre si belle et accueillante commune de Frazé. Alors, ne tardez pas pour réserver vos places auprès du secrétariat de la Mairie, leur nombre est limité !

Des animations de qualité et pour certaines originales, contribueront à faire de ces deux journées un incontournable rendez-vous de détente, de culture, de rencontres et d'échanges. Le programme complet vous sera distribué courant août.

Nous profitons de l'occasion pour renouveler tous nos remerciements aux propriétaires du Château qui nous ouvrent, toutes grandes, les grilles de leur magnifique propriété qui fait la renommée de FRAZÉ. Sans cet accueil, « FRAZÉ S'AFFICHE », n'aurait pas le même intérêt.

*Tous les bénévoles qui peuvent apporter un peu de leur temps*

*à la mise en place de cette fête sont les bienvenus.*

*Qu'ils se fassent connaître auprès de la Mairie*

*ou du coordinateur de la manifestation : Philippe LEBEL.*

## Liste électorale : pensez à vous inscrire !

Vous venez de vous installer sur Frazé ? Vous venez de fêter vos 18 ans ou allez devenir majeur avant le 1<sup>er</sup> mars 2013 ? Alors n'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale.

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2012 pour effectuer cette démarche citoyenne. Il vous suffit pour cela de venir en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

## Etat civil

### Naissances :

à la Brûlonnerie : **Justine MANCEAU**, née le 04/02/2012 au Coudray (28)  
au Mesnil : **Éthan BUKASA**, né le 24/02/2012 à Colombes (92)  
résidence des Acacias : **Edouard GRONDIN**, né le 29/02/2012 au Coudray (28)  
résidence du Châtelier : **Mathilde MORELLE**, née 09/03/2012 au Coudray (28)  
au Champs de Mars : **Nino COTHIN**, né le 01/05/2012 à Châteaudun (28)  
résidence des Acacias : **Léo RENOULT**, né le 03/05/2012 au Coudray (28)  
à la Lilaudière : **Léonie CHEMIN**, née le 27/05/2012 à La Garenne-Colombes (92)  
à la Morinière : **Mathis MINEAU**, né le 08/06/2012 au Coudray (28)



**Mariage :** Ekaterina KONONOVA et Jérôme ANDRÉ se sont mariés à Frazé le 12/05/2012

**Décès :**  
**Mme Catherine DUSEAU**  
**M. Jean-Claude BOUILLANT**  
**M. Gérard PELTIER**

## Informations pratiques

### Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

le lundi et jeudi matin de 9h à 12h  
le mardi après-midi de 14h30 à 16h30  
le 1er samedi du mois de 10h à 12h  
permanence des élus chaque samedi de 10h30 à 12h  
téléphone de la mairie : 02.37.29.50.52  
fax : 02.37.29.50.14  
adresse mail : [mairie.fraze@wanadoo.fr](mailto:mairie.fraze@wanadoo.fr)  
site internet officiel de la commune : [www.mairie-fraze.fr](http://www.mairie-fraze.fr)

### En cas d'urgence, vous pouvez contacter directement :

Brigitte PISTRE, maire : 06.10.13.48.70  
Bernard BERTRY, 1<sup>er</sup> adjoint : 06.85.12.55.17  
Philippe LEBEL, 2<sup>ème</sup> adjoint : 06.85.30.92.05  
Fabien MASSON, 3<sup>ème</sup> adjoint : 06.26.63.60.03

En cas de besoin d'intervention sur le réseau d'eau, vous pouvez appeler le 06.71.53.83.31

### Le Petit Frazéen

Bulletin municipal n° 10 – juillet 2012  
Responsable de la publication : Brigitte Pistre, maire de Frazé  
Rédaction : Brigitte Pistre, avec la participation d'Alain Gauthier, Xavier Héroin, Isabelle Lavie, Philippe Lebel, Maryline Sevestre  
Illustrations : Marie Carillo, Micheline Duval, Xavier Héroin, Isabelle Lavie, Philippe Lebel, Maryline Sevestre  
Mise en page : Isabelle Lavie, avec la participation de Philippe Lebel  
Impression : Florilège Graphique  
Dépôt légal à parution – n° ISSN en cours

Vous pouvez télécharger ce bulletin sur notre site internet [www.mairie-fraze.fr](http://www.mairie-fraze.fr) rubrique Municipalité → Bulletins municipaux

## Bientôt à Frazé : Fête Nationale - 13 juillet 2012

- à partir de 17 heures : **jeux pour les enfants** sur le terrain de sport Gilbert Roger (derrière la salle des fêtes)
- à 20 heures : **repas champêtre** à la salle des fêtes, suivi du **bal et du feu d'artifice**

